

Collège Jean Jaurès – Levallois-Perret
Conseil d'Administration du 7 février 2011
Motion des professeurs concernant la Dotation Horaire Globale

Les professeurs du collège Jean Jaurès souhaitent faire entendre leur désaccord avec la DHG prévue pour la rentrée 2011 ainsi que leur consternation face aux conditions dans lesquelles se déroulent, cette année, les modifications de la carte scolaire de Levallois-Perret, qui conditionne directement les prévisions d'effectifs, et donc les besoins du collège en heures.

La première estimation de l'IA, en matière d'effectifs à la rentrée prochaine, est de 391 élèves. C'est en fonction de cette prévision qu'une enveloppe de 466 heures (dont 35 HSA) a été fournie au collège. Cette enveloppe ferait passer le taux d'encadrement (H/E) de 1,2428 (cette année) à 1,1918 à la rentrée prochaine (si on se fie aux prévisions de l'IA). A taux d'encadrement constant, le collège aurait dû être doté de 486 heures. Il subit donc une perte sèche de 20 heures.

Cette baisse du taux d'encadrement impacte directement la qualité de l'enseignement au collège, étant donné que la petitesse de la dotation obligera le collège à **fermer une classe de cinquième ainsi que la classe de troisième d'insertion**.

Cette année, nous fonctionnons avec quatre classes de sixièmes pour 91 élèves, soit des classes de 22 à 24 élèves. Nous avons conscience qu'en ces temps de disette nous (professeurs et élèves) sommes dans une situation privilégiée, mais nous sommes unanimes pour reconnaître les bienfaits de la légèreté des effectifs : une atmosphère plus paisible et une tension moindre ; une amélioration des relations entre les élèves ; plus de temps consacré à chacun d'entre eux et donc une perception plus fine de tous.

Il est donc prévu que ces 91 élèves se retrouvent dans seulement trois classes de cinquième l'année prochaine, soit une moyenne supérieure à 30 élèves par classe (en admettant qu'il n'y ait pas plus de redoublement en cinquième qu'en sixième, et qu'il n'y ait pas de nouveaux arrivants, la marge est courte).

La qualité des cours sera donc clairement dégradée l'année prochaine, quoi qu'en disent ceux qui estiment que l'effectif d'une classe ne l'affecte pas.

Nous ajoutons à cela que nous avons reçu pour consigne, dans le cadre du socle commun, de travailler davantage sur l'hétérogénéité des classes. C'est la solution qui nous a été proposée concernant la remédiation en cas de compétences non acquises. Il est clair que la hausse des effectifs ne nous aidera pas dans cette nouvelle tâche.

Quand à la fermeture de la classe de troisième d'insertion, elle revient purement et simplement à supprimer la chance qui était donnée à certains élèves en difficulté de poursuivre leur formation dans les meilleures conditions possibles. Les élèves de quatrième qui y semblaient prédestinés (dans notre collège comme dans ceux des environs) n'auront donc plus d'autre choix que d'intégrer une classe de troisième générale ou une DP6, qui oblige les élèves à quitter le collège prématurément pour aller en lycée professionnel. Les difficultés futures sont aisément prévisibles : pour les élèves, des difficultés grandissantes ; pour les classes de troisième générale, une qualité d'enseignement là aussi dégradée.

Ajoutons que les classes de quatrième et de troisième du collège ne peuvent disposer, faute de moyens toujours, de travaux pratiques en demi-groupe en SVT et en Physique.

Certains postes d'enseignants se retrouvent également en sursis, le nombre d'heures à pourvoir devenant dans certaines disciplines inférieur au nombre total d'heures effectuées par les professeurs en poste (c'est le cas, dans l'état actuel des choses, en technologie et en mathématiques).

D'autre part, nous sommes stupéfaits de l'opacité dans laquelle se déroule la resectorisation de Levallois-Perret. Les informations ne parviennent aux parents et aux professeurs qu'au compte-

goutte, et sont contradictoires. Ainsi Mme Balkany a expliqué le 27 janvier aux fédérations de parents d'élèves que la resectorisation ajouterait une petite vingtaine d'élèves de sixième aux effectifs du collège. Pourtant les chefs d'établissement des collèges de Levallois se sont réunis le mardi 1er février, et il semble en être ressorti une estimation des effectifs de sixième de la rentrée 2011 s'élevant à 150 élèves, soit une augmentation de près de 60 élèves.

Toute hausse de prévision d'effectif devrait entraîner mécaniquement une hausse de la DHG. Pourtant nous sommes invités (représentants des parents d'élève, des élèves et des professeurs), à adopter en CA une répartition qui reste sur la base de la DHG de 466 heures !

Nous nous sommes donc trouvés dans **l'impossibilité de préparer correctement la répartition**, sachant par avance que toute répartition votée sera rendue obsolète dès que de nouveaux chiffres tomberont.

Chacun d'entre nous oeuvre au quotidien pour la réussite de tous ses élèves. C'est cet objectif, ancré comme point de mire dans l'esprit et le coeur de tous, qui nous amène à présenter cette motion et à nous opposer à toute répartition proposée ce soir.

Nous demandons :

- à être tenu au courant de l'évolution de la carte scolaire de Levallois, en espérant qu'elle soit enfin fixée ;
- à disposer de **prévisions d'effectifs fiables**, tenant compte de cette nouvelle carte ;
- à disposer de **moyens horaires suffisants** pour maintenir la classe de cinquième et la classe de troisième d'insertion et pour créer **deux** nouvelles classes de sixième au cas où les effectifs sur ce niveau atteindraient effectivement 150 élèves.
- à **être reçus à l'Inspection Académique** pour y exposer de façon plus précise la situation du collège et y réfléchir à une DHG soutenable.

Nous déplorons le peu de cas qui semble être fait des élèves, des professeurs et des personnels. Ce sont les conditions d'apprentissage des uns et celles de travail des autres qui sont en jeu, c'est la qualité de vie de tous qui est menacée.